



Collectif technique national **Services Communs**

Journal de campagne édité par la fédération CGT des cheminots pour les cheminots des Services Communs

VÉRITABLE COLONNE VERTÉBRALE de la SNCF



Les quatre grands métiers, administratifs, informaticiens, médico-sociaux et Suge, forment les services communs.

Les 4 GRANDS MÉTIERS des Services Communs

La CGT n'a eu de cesse ces dernières années à mobiliser les cheminots sur tout le territoire, pour une meilleure reconnaissance de chacun de ces métiers. Ensemble, sans répit, nous avons interpellé la direction de l'entreprise, par le biais de rassemblements, dépôts de pétitions, audience, DCI et préavis, sur les conditions dans lesquelles ces agents réalisent leur métier face à la désintégration de l'organisation de la SNCF.

Personnels Médico-sociaux

La délégation du personnel CGT a tout mis en action pour contrer des décisions inefficaces de la part de la direction de l'entreprise.

Les services qu'ils soient du domaine de l'assistance sociale, du conseil en économie sociale et familiale, du secrétariat médical, de la radiologie, des laboratoires, sont en première ligne et subissent régulièrement les mutations orchestrées par la direction de l'entreprise. Les changements multiples (réorganisations, modifications des missions, changement de l'organisation de l'encadrement, - création des DO [délégué opérationnel], ainsi que la création quasi clandestine de la DSP (Direction des Services Partagés) ont déstabilisé les personnels de ces services.

Ceux-ci n'ont pas les moyens de couvrir le territoire imparti.

Les métiers de proximité, servent les cheminots. La mise en place récente des cartes bancaires majoritairement rejetée, et la fermeture des caisses des centres sociaux alourdissent la charge de travail et la responsabilité du personnel.

Aujourd'hui, il n'existe qu'un pilotage chiffré, basé sur des statistiques à l'opposé du cœur de métier.

- La revalorisation de la prime de travail et le maintien des postes,
- La reconnaissance des nouvelles compétences des personnels suite à des formations de qualité,
- Que soit étudié un parcours carrière afin de permettre aux agents (paramédicaux et TS) de dérouler sur le collège « cadre » (reconnaissance de la technicité pas seulement sur des critères managériaux) et l'accès au collège maîtrise pour les agents administratifs.
- Le recrutement en nombre suffisant pour le personnel médical et social.

La CGT propose :

Pour le médical :

- L'arrêt des fermetures des cabinets de site puis leur redéploiement, dans le souci de préserver la santé morale et physique des cheminots (devoir de l'employeur),
- Le maintien des cabinets de radiologie et des laboratoires en interne et des consultations des spécialistes (c'est la réalité de la proximité pour les cheminots),
- Plus de temps pour les médecins du travail afin qu'ils puissent participer aux CHSCT et aux différentes enquêtes, notamment en cohérence avec l'affichage de la Direction de vouloir prendre en compte les risques psychosociaux.

Pour le social :

- L'arrêt des fermetures et/ou fusions des services de l'Action Sociale (CAS, CMPP, COSP),
- Le maintien des maisons d'accueil,
- Le redéploiement des différentes structures de l'Action Sociale, dans le souci de privilégier la proximité, afin de préserver le soutien aux cheminots (actifs/retraités) et leur famille,
- Un accroissement des moyens de l'Action Sociale pour prévenir les risques et accompagner les difficultés rencontrées par les cheminots,
- Compte tenu de la particularité de notre activité, nous demandons à conserver les moyens de paiement que nous utilisons (gestion de nos caisses espèces et émission de chèques locaux) pour servir les prestations destinées à nos bénéficiaires cheminots.

Personnels administratifs

Les cheminots de cette filière agissent au quotidien dans les services RH, Achats, CMGA, Agences Familles, Agents Comptables ou Financiers, Services Généraux.

La CGT s'est fortement engagée pour une reconnaissance accrue de la technicité et de la complexité croissante de nos métiers. Ainsi, nous nous sommes mobilisés pour un meilleur déroulement de carrière dans notre fonction dans tous les collèges. Trop d'agents restent encore bloqués sur des niveaux de qualification en deçà du degré de compétences exigé par leur poste.

Sur les salaires, la CGT est là aussi force de propositions puisque nous défendons le principe d'une augmentation significative de la prime de travail. Une pétition CGT très largement signée par les agents sert d'appui à cette démarche auprès de la Direction.

Nous sommes également intervenus énergiquement pour une amélioration des formations RH, notamment pour les agents en reconversion. De ce fait, sous la pression de la CGT, c'est tout le dispositif de formation des agents des CMGA qui est en cours de refonte pour mieux répondre à leurs besoins et leur faciliter l'apprentissage de leur nouveau métier.

Il ne peut y avoir de devenir de notre fonction sans embauche et sans effectif nécessaire pour répondre aux besoins. Pour la première fois depuis des années, les recrutements RH repartent à la hausse grâce à la pression continue de la CGT. Même si la Direction répond insuffisamment aux besoins et notamment dans les CMGA, Agences Familles et les Pôles RH, la CGT peut se prévaloir de certaines avancées : **29 postes créés en CMGA en 2010/2011, 33 embauches RH en 2010/2011** notamment.

A force de persévérance dans les instances représentatives du personnel, vos élus CGT ont su faire remonter les problèmes existants pour que les représentants de la Direction prennent en considération les justes revendications et apportent des solutions aux problèmes des acheteurs.

De nombreux points restent en suspend. Nous constatons et déplorons tous des mises en place sans véritable formation, des déroulements de carrière chaotiques, des sous effectifs chroniques, des surcharges de travail un peu partout, une transmission de compétences aléatoire. Tout cela met en danger la qualité de la performance de nos métiers RH et donc le service rendu aux cheminots.

La Direction porte la responsabilité de cet état de fait.

La CGT propose que les cheminots des services administratifs restent garant du statut, qu'ils soient correctement formés avec un déroulement de carrière et des salaires qui soient en rapport avec le niveau de compétence exigé. Dans un contexte de déstructuration massif de la SNCF organisée par la Direction, la fonction RH doit conserver son rôle de contrôle et de prescription auprès des Activités et des Domaines.

LES INFORMATIENS

Depuis novembre 2009, les Directions des Systèmes de l'Information (DSI) et les Agences des Services Télécom et Informatique (ASTI) vivent un conflit majeur avec ULYSSE. La CGT poursuit sans relâche le légitime combat avec les cheminots de ces entités.

En 2010, la CGT et les informaticiens ont prouvé à maintes reprises qu'ils savaient se mobiliser, plus de 90 % de grévistes le 1^{er} avril 2010 dans la foulée le rassemblement au siège de la SNCF, avec près de 500 informaticiens mobilisés. En multipliant toutes formes d'interventions, nous avons contrecarré les plans de restructurations de l'entreprise qui veut précariser les cheminots de ces services.

Par ce fait avec l'action des cheminots et de la CGT, la Direction n'a jamais rempli ses objectifs sur 2010 avec IBM. C'est comme cela que dans les ASTI, nous avons gagné une trentaine d'embauche.

La CGT propose :

- La revalorisation de la prime de travail et une véritable politique de l'emploi :
- Le contrôle du système d'information par l'EPIC SNCF pour assurer la pérennité de l'entreprise intégrée, de ses missions de service public et le maintien de l'emploi sur le territoire national,
- L'abandon des restructurations et de la politique business qui n'ont pas leur place au sein de notre entreprise publique de service public,
- Une véritable ré-internalisation des missions,
- Une maîtrise d'œuvre SNCF réalisée avec un faible volume de sous-traitance garantissant la confidentialité des données, la connaissance métier et la maîtrise du système. En effet, une compétence interne reposant sur une assise de connaissances professionnelles solides, est un socle indispensable à une entreprise véritablement intégrée,
- Arrêt de l'appel massif à la sous-traitance,
- Recrutements au statut en révisant à la hausse les cadres d'organisation,
- Passage au CP des contractuels qui le souhaitent,
- Maintien d'une formation permettant un véritable parcours professionnel,
- Amélioration des conditions de vie et de travail et de la qualité de service,
- Organisation d'un examen de TAD spécialité informatique sur l'ensemble de l'EPIC,
- Harmonisation des carrières d'informaticiens entre les DSI et les régions.

Nous devons nous mobiliser encore plus forts pour développer ce métier au sein de l'EPIC SNCF.



SURVEILLANCE GÉNÉRALE



Les cheminots de la Suge avec la CGT n'ont eu de cesse de mener des luttes ces dernières années, que ce soit en 2004 sur la mise en place de l'indemnité complémentaire de port d'arme (ICPA), en 2007 sur l'appellation, la tenue ou encore la pénibilité.

Au cours de ces trois dernières années, la CGT a continué à agir pour faire avancer les revendications légitimes des cheminots de la SUGE. L'importante mobilisation des cheminots de ce service tout au long de l'année 2008 a contraint notamment la Direction de l'entreprise à acter l'alignement progressif du montant de l'ICPA province vers celui de Paris (alignement total au 1^{er} juillet 2009).

La pression de la CGT avec les cheminots a obligé la Direction à réaliser plus de 100 embauches en 2008 et autant en 2009 et 2010 permettant de combler les cadres d'organisations dans certaines régions et de l'augmenter dans d'autres.

Le 23 décembre 2010, au cours de l'audience CGT- Direction déléguée SUGE, cette dernière propose la création du code prime 11 (en y intégrant la valeur du code prime 1 à laquelle ce rajoute 34 euros d'intégration de l'IPA). Mesure non négligeable dans la période et très importante qui a pour effet de valoriser de + 20 euros mensuellement le montant de la pension de retraite.

Dans la continuité des luttes et actions menées, la CGT travaille en permanence à créer le rapport de forces nécessaire à l'aboutissement des revendications du métier de la SUGE.

**A la CGT, nous
avons imaginé ce
que pourrait être
l'avenir de notre
entreprise intégrée
sans les cheminots
des Services
Communs ET
VOUS ?**

La CGT propose :

- Prime de travail : si une première avancée est constatée, elle est insuffisante au regard de notre revendication, à savoir l'augmentation des indemnités de port d'armes et l'intégration totale de celles-ci dans la prime de travail
- L'augmentation de 10% des effectifs pour faire face aux besoins sûreté et améliorer les conditions de travail
- Les conditions de travail : mise en place d'un régime de travail basé à minima sur 132 RP, prenant en compte les facteurs pénibilité et favorisant un équilibre vie professionnelle-vie familiale. La composition des équipes, l'activité cynophile, le déroulement de carrière et la formation sont également des sujets sur lesquels la Direction va devoir apporter des réponses tangibles.
- La suppression de la rénovation managériale telle qu'elle a été mise en place, ou les collègues Cadres et Maîtrises paient à eux seuls la facture « gains de productivité ». Outre le déroulement de carrière des Cadres et Maîtrises, cela pose la question de la proximité avec les équipes opérationnelles.

**POUR UNE
VÉRITABLE
RECONNAISSSE
DE NOS MÉTIERS,
LE 24 MARS 2011,
VOTONS
MASSIVEMENT
CGT.**